



CFAR

*Notre spécialité,
c'est la vôtre !*



*Création du CFAR
en 1994*

*Regroupement
de médecins pour
faire avancer la pratique
professionnelle de
l'Anesthésie-réanimation*

*1 800 adhérents
répartis sur l'ensemble
du territoire*

AU CŒUR DE LA SPÉCIALITÉ

Le CFAR est un interlocuteur référent et un opérateur compétent de tous les acteurs représentant la discipline de l'anesthésie-réanimation



QUE FAIT LE CFAR ?

Accréditation et gestion des risques

Le CFAR est l'organisme agréé pour l'accréditation des AR avec 30 experts formés par la HAS.

Formation initiale

Le CFAR soutient et finance le prix du meilleur mémoire DESAR, en lien avec la Collégiale des PU-PH. Chaque année, il remet également le prix Vie professionnelle lors du congrès national de la société savante de la spécialité.

Santé au travail SMART

Le CFAR est à l'écoute des praticiens et apporte des réponses concrètes à leurs préoccupations, en lien avec les autorités de tutelle et les syndicats professionnels.

Il est le seul organisme à avoir créé un numéro d'aide et de soutien psychologique pour sa spécialité : **0 800 00 69 62**.

Formation continue

Le CFAR est l'organisme de la spécialité qui labellise des formations de qualité en anesthésie-réanimation. Il souhaite également proposer des programmes aux urgentistes et aux réanimateurs médicaux à travers le DPC.

Développement professionnel

Le CFAR établit les nouveaux programmes de Développement Professionnel Continu (DPC), incluant la formation et l'évaluation des pratiques.

5 MISSIONS PRINCIPALES

Notre spécialité,
C'est la vôtre...
REJOIGNEZ-NOUS !



Information et
accompagnement
des adhérents



Qualité
de la
formation



Développement
professionnel



Analyse
et maîtrise
des risques



Bien-être
au travail